AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P.O. Box 3243 Telephone :+251-115-517 700 Fax :+251-115517844
website : www.africa-union.org

SC11474

CONSEIL EXÉCUTIF
Vingt-quatrième session ordinaire
21-28 janvier 2014
Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/805(XXIV)Rev.1
Original: Anglais

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ELABORATION DE L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ELABORATION DE L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

I. Introduction

1. Conformément à la Décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.768(XXIII), un document-cadre de l'Agenda sera présenté à l'examen des organes décisionnels de l'UA lors du Sommet de janvier 2014 de l'UA. Ce document souligne les progrès accomplis à ce jour, nouveaux enjeux émanant des consultations avec les parties prenantes, les résultats de l'analyse technique et des revues, une stratégie de communication et la voie à suivre pour la préparation du Document-cadre de l'Agenda 2063.

2. Le projet zéro du document-cadre est fondé sur les consultations avec les parties prenantes au niveau continental et les revues techniques des plans existants aux plans national et régional, y compris les cadres continentaux, ainsi que les analyses situationnelles et d'autres contributions. Son but est de partager les indicateurs jusqu'ici acquis dans la formulation de l'Agenda 2063, de susciter la discussion et d'obtenir des conseils sur la préparation d'un document plus élaboré de l'Agenda 2063. Il présente également une feuille de route pour l'achèvement du processus d'élaboration de l'Agenda 2063.

3. Ce rapport vise à informer le Conseil exécutif des progrès réalisés jusqu'ici et à chercher d'autres orientations dans le cadre de la poursuite des travaux à faire en vue de la finalisation du document complet de l'Agenda 2063. Un rapport d'étape détaillé et un projet zéro de Document-cadre ont été préparés et transmis aux États membres.

II. Progrès réalisés à ce jour

4. Dans l'élaboration du projet de Document-cadre et conformément à la décision susmentionnée du Conseil, la Commission, en étroite collaboration avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a entrepris ce qui suit :

- La mise en place d'une équipe technique de l'Agenda 2063
- Des consultations avec les parties prenantes
- L'examen des plans et des visions à moyen terme au plan national
- La préparation des indicateurs préliminaires et des informations de base
- Des consultations aux niveaux national et régional
- L'élaboration d'une stratégie de communication pour l'Agenda 2063

II.1. Appui technique

5. Une petite équipe technique a été mise en place depuis le début du mois de septembre 2013, avec une partie du personnel existant de la Commission et d'autres appuis. Un appui supplémentaire est envisagé avec les institutions collaboratrices dans

des domaines spécialisés tels que le financement, l'analyse des tendances & la planification de scénarios, etc.

II.2. Consultations avec les parties prenantes

6. Les consultations dans le cadre de l'Agenda 2063 ont commencé en septembre 2013. Les principaux objectifs de ces consultations de niveau continental étaient d'offrir aux participants une plate-forme pour partager leur vision de l'Afrique qu'ils voudraient en 2063 et pour proposer des objectifs, des repères, de principaux moteurs et facilitateurs, ainsi que des actions prioritaires.

7. Les réunions ont été organisées comme suit :

- Une première partie pour tirer les leçons du passé par une revue de l'expérience du développent de l'Afrique aux plans national, sous-régional et continental.

- Une deuxième partie de nature prospective à travers des discussions sur l'Afrique que souhaiteraient les participants, ainsi que les principaux objectifs, repères, priorités et actions qu'ils proposent.

- Une troisième partie sur les moyens de parvenir à cet objectif, notamment l'exploration et la proposition d'un cadre élargi de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063, ainsi que l'élaboration de stratégies pour le financement de l'Agenda.

8. À ce jour, les consultations suivantes ont été organisées avec les parties ci-après:

- le secteur privé (12-14 septembre 2013)
- les chercheurs et universitaires africains / les groupes de réflexion (16-18 septembre 2013)
- les experts en planification et les spécialistes du développement (27-28 septembre 2013)
- les organisations de la société civile (30 septembre – 2 octobre 2013)
- la Diaspora (8-10 octobre 2013)
- les CER et les organes de l'UA (21-23 octobre 2013)
- la jeunesse (1-3 novembre 2013)
- les médias (9-10 décembre 2013)
- les femmes (12-13 décembre 2013)
- par le biais de l'Internet (de manière permanente et interactive)

9. Les résultats de ces consultations constituent la principale base de la préparation du projet de Document-cadre.

II.3. Analyse et examen techniques

Examen des cadres des plans nationaux, régionaux et continentaux

10. Des plans de vingt États membres ont été examinés jusqu'ici, et un rapport a été établi. Le processus se poursuit en vue de couvrir l'ensemble des 54 États membres. Les enseignements tirés de la revue seront pertinents pour l'élaboration de l'Agenda 2063. Un examen de tous les plans à moyen terme des CER et des organes de l'UA, y compris les programmes et initiatives politiques en cours, se poursuit. Des cadres continentaux tels que le PIDA, le CAADP, l'IADA, l'AMV, l'AMI, etc., sont en train d'être analysés. Les résultats de ces examens faciliteront l'intégration des priorités nationales, régionales et continentales existantes dans l'Agenda 2063.

Indicateurs préliminaires et informations de base

11. Son objectif principal est d'asseoir une base pour l'Agenda 2063 afin de faciliter une analyse situationnelle générale, une analyse des tendances, la détermination et le suivi des buts à atteindre. Il s'agit des aspects suivants :

- L'examen et le déroulement des huit idéaux de la Déclaration solennelle des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, ainsi que de leur Vision ;

- L'Identification d'un ensemble de thèmes, sous-thèmes et indicateurs qui englobent l'esprit et la lettre de la Déclaration solennelle et de la Vision ;

- L'analyse descriptive de chaque indicateur de manière à faciliter l'élaboration d'un cadre pour un Agenda 2063 de haute facture.

- Le travail sur l'analyse des tendances et des scénarios devant bientôt commencer.

Élaboration des directives pour les consultations aux niveaux national et régional

- Les directives adoptées au cours des consultations avec les CER et les organes de l'UA faciliteront la préparation, la conduite et l'établissement des rapports sur les consultations nationales et régionales.

III. Nouveaux enjeux découlant des consultations avec les parties prenantes

12. Les consultations jouent un rôle de premier plan dans l'accroissement de la sensibilisation et la fourniture d'informations sur l'Agenda 2063, et aussi dans le recueillement des avis et suggestions des participants dans les domaines suivants :

- Les aspirations africaines pour 2063
- Les moteurs et les facilitateurs

- Les risques, menaces et stratégies de réduction
- Les propositions relatives à ‘’la manière d’atteindre l’objectif”

13. **III.1. Les aspirations africaines pour 2063**

- **Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ;**

  - ✓ Le passage de la situation actuelle de faible à moyen revenu à celle de revenu élevé.

  - ✓ Un continent transformé ou la croissance économique se traduit en une équité des richesses et en une création d’emplois, régies par des politiques et pratiques de développement durable.

  - ✓ La capacité de mobilisation de ses propres ressources financières à partir du commerce et non de l’aide.

  - ✓ Le passage du commerce intra-africain à plus de 50%, par rapport aux 11% actuels, avec la capacité d’influer sur le développement des autres parties du monde.

  - ✓ À l’horizon 2063, l’Afrique sera un continent technologiquement avancé et soutenu par la plus importante force de travail au monde et des ressources humaines de très grande qualité.

  - ✓ Avec les infrastructures nécessaires pour appuyer l’utilisation durable, le partage équitable des profits et la préservation de ses énormes ressources naturelles, y compris les ressources halieutiques.

  - ✓ Avec une grande espérance de vie, des taux d’alphabétisation élevés, de faibles taux de mortalité; et un continent ou l’égalité entre les hommes et les femmes est la norme avec l’égalité des chances et le bien-être pour tous.

- **Un continent intégré, politiquement uni et fondé sur les idéaux du Panafricanisme ;**

  - ✓ Pleinement indépendant, autosuffisant, intégré et avec des pays commerçant entre eux-mêmes.

  - ✓ Où l’hymne de l’Union africaine est enseigné et chanté dans toutes les écoles et universités, et où le drapeau de l’Union africaine est utilisé par tous les États membres sur toutes les plates-formes officielles.

- ✓ Un continent politiquement uni et qui parle d'une seule voix dans les engagements internationaux et qui adopte une position commune/partagée.

- ✓ Où le Panafricanisme est inculqué aux jeunes ; et où un plan de transition pour la prise en main du continent par les jeunes est prévu; et où les valeurs de l'UA sont intégrées dans les programmes d'enseignement de nos écoles.

- ✓ Où le rêve ou la vison des pères fondateurs de l'OUA pour des États-Unis d'Afrique, une union des États africains avec : un système de banque centrale et une monnaie commune; un gouvernement central, un président; un passeport africain; une nationalité africaine, y compris la Diaspora, devient réalité.

- ✓ Où l'UA est perçue non comme une union des chefs d'État, mais plutôt comme une union des citoyens africains; et où la Commission de l'UA devient la plate-forme diplomatique et politique la plus influente.

- ✓ Avec des frontières facilement traversables et bien réseautées pour la desserte (routes, chemin de fer, voies aériennes, et TIC) ; avec la libre circulation des travailleurs et des capitaux ; un visa continental disponible pour tous les Africains pour améliorer leur libre circulation.

- ✓ Avec de solides CER en place et des lois et protocoles pour appuyer l'intégration continentale

- ✓ Où le travail constitue un fondement éthique et une valeur essentielle; et où ses citoyens ont une forte identité, des valeurs et une éducation civique africaines, etc.

- ✓ Des objectifs proposés pour l'intégration africaine
  - Commerce intra-africain:
  - Marché commun continental
  - Création d'une union douanière continentale (2015-25)
  - Une union panafricaine économique et monétaire

- ✓ Un commerce intra-africain pour atteindre un taux de 50% contre les 10,1% de 2012

- ✓ Des infrastructures :
  - Les objectifs du PIDA (Programme pour le développement des infrastructures en Afrique) pour des autoroutes

modernes, des chemins de fer, des capacités portuaires, des TIC à moyen terme (2025-2045)

- ✓ Circulation des populations :
  - Abolition des visas d'entrée à court terme (2015-2025)

- **Une Afrique de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, de la justice et de la primauté du droit ;**

  - ✓ Un continent libre de toute corruption et régi par des règles démocratiques ;
  - ✓ Où les institutions publiques sont au service du peuple à tous les niveaux ;
  - ✓ Avec une participation populaire effective à la prise de décisions, la gestion du développement national/ gouvernance économique
  - ✓ où l'accès sans contrainte à la justice, la primauté du droit et le respect des formes sont exercés;
  - ✓ où des élections libres, justes et crédibles sont organisées ;
  - ✓ disposant d'un programme de développement fortement axé sur les communautés, mettant l'accent sur les préoccupations des femmes, des jeunes et des marginaux et sur la fourniture de services intégrés et reposant sur la communauté en matière d'éducation, de santé de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement;
  - ✓ Où la culture de la responsabilité de tous les acteurs est encouragée ;
  - ✓ Où la citoyenneté africaine permet de demander aux dirigeants de rendre des comptes ;
  - ✓ où les gouvernements africains et les dirigeants du continent s'engagent dans la prise de décisions sans ingérence étrangère illicite ; et
  - ✓ qui tienne compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'émancipation des jeunes et de l'autonomisation des femmes et qui promeut la liberté économique ;
  - ✓ respectueux des droits humains et sans contradictions avec lui-même ;

- ✓ dans lequel les femmes sont pleinement intégrées dans toutes les structures de prise de décisions et de gouvernance ;

- ✓ où les jeunes jouent un rôle de leadership; avec 30% de participation des jeunes dans les processus décisionnels, conformément à la Charte africaine de la jeunesse;

- ✓ où règne une bonne gouvernance aux niveaux continental, régional, national et local.

- **Une Afrique en paix et sûre ;**

  - ✓ exempte de conflit, en paix avec elle-même et sûre ;

  - ✓ où règne l'harmonie entre les communautés, indépendamment de l'appartenance ethnique / de la tribu, de la religion, de la classe sociale, etc ;

  - ✓ où les citoyens bénéficient d'un accès équitable et juste à des produits et services publics de qualité, impliquant tous les secteurs de la société et des peuples d'Afrique, y compris la diaspora ;

  - ✓ où les systèmes de valeur ancrés dans le principe de l'unité dans la diversité sont promus ;

  - ✓ pacifique mais militairement fort pour défendre ses intérêts et assurer sa sécurité ;

  - ✓ prend pleinement en main une armée terrestre et navale unie commandée par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ;

  - ✓ Avec des structures et des mécanismes nationaux de paix, disposant de capacités permanentes pour la prévention et la gestion des conflits en temps opportun ;

  - ✓ Où l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) est pleinement mise en œuvre ;

- **Une Afrique ayant une identité, des valeurs et une éthique culturelles fortes**

  - ✓ Où le renforcement de l'identité, des valeurs et de l'éthique culturelles agit comme un facteur essentiel pour l'émergence de l'Afrique sur la scène mondiale ;

- ✓ avec des peuples africains imprégnés du sens de leur unité culturelle fondamentale, le sens d'un destin commun et d'une identité africaine et d'une conscience panafricaine ;

- ✓ une Afrique où le travail constitue une éthique et une valeur essentielle, où les femmes jouent un rôle important, et dans laquelle on reconnait que les chefs traditionnels et religieux, y compris les jeunes constituent les moteurs du changement.

- **Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, s'appuyant notamment sur le potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes ;**

  - ✓ Une Afrique qui répond efficacement aux besoins urgents en matière d'éducation, de santé, d'emplois et de possibilités d'auto-perfectionnement, ainsi que pour de démocratie et la réalisation de soi ;

  - ✓ Un continent qui consolide les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et qui comble les lacunes encore criantes dans ce domaine ;

  - ✓ Une Afrique qui place la question de la jeunesse ainsi que la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes au centre du développement social et économique de l'Afrique ainsi que du programme de paix et de sécurité.

- **Une Afrique en tant qu'acteur et partenaire influent sur la scène mondiale**

  - ✓ Disposant de sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations Unies, jouant ainsi un rôle de premier plan dans les affaires mondiales ;

  - ✓ deuxième plus grand bloc économique qui répond à ses propres besoins et gère ses propres ressources ;

  - ✓ engagé dans des partenariats avec d'autres régions basées sur les avantages mutuellement avantageux ;

  - ✓ accroissant sa part dans la production et le commerce mondial de manière substantielle ;

  - ✓ jouant un rôle proactif dans la promotion des intérêts de l'Afrique dans les négociations internationales ;

- ✓ assurant un contrôle et une gestion efficaces de son économie bleue/ressources bleues.

14. **Les aspirations exposées ci-dessus :**

- Montrent une forte convergence avec la vision de l'UA visant à "construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ".

- sont conformes aux huit priorités énoncées dans la Déclaration solennelle du 50eme anniversaire de l'OUA / UA.

- correspondent aux principales questions qui ont émergées de l'analyse des expériences précédentes, notamment des objectifs contenus dans les plans et cadres nationaux, régionaux et continentaux existants.

- démontrent une forte continuité de pensée entre les Fondateurs et la génération des africains d'aujourd'hui, quoique dans un contexte différent.

- manifestent une volonté claire de prospérité et de bien-être, d'unité et d'intégration, pour un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, exempt de conflit et où s'améliore la sécurité humaine, une Afrique ayant une identité, une culture et des valeurs fortes, et constituant un partenaire solide et influent sur la scène mondiale, qui contribue sur un pied d'égalité au progrès et au bien-être humain.

15. Le défi repose donc sur choix de la stratégie susceptible de répondre à ces aspirations.

16. **III.2. Moteurs et facilitateurs**

Moteurs - Facteurs considérés par les parties prenantes comme étant essentiels pour la transformation de l'Afrique

- Un leadership politique fort, pleinement engagé dans le développement, la démocratie, l'équité, la justice et la primauté du droit

- Dynamique des populations - une population et une urbanisation importantes

- Industrialisation : valeur ajoutée et passage de l'exportation de matières premières à l'exportation de produits transformés

- Changement climatique : impacts négatifs et capacités d'adaptation

- Changements technologiques dans l'agriculture, l'énergie et la communication, et

- Marchés (national et étranger) : expansion des marchés existants et création de nouveaux marchés

- Développement des infrastructures

Facilitateurs - conditions essentielles pour accompagner les moteurs

- Bonne gouvernance
- Environnement politique et juridique,
- Capacités institutionnelles et humaines,
- un secteur privé et des médias privés responsables et efficaces

17. **III.3. Risques et Menaces - des éléments perturbateurs prévisibles**

- Inégalités sociales et économiques ;
- Gestion des diversités ;
- Terrorisme et crime organisé ;
- Extrémisme religieux, ethnicisme,
- Corruption et népotisme ;
- Catastrophes naturelles (soudaines ou lentes à se manifester) et dégradation de l'environnement

IV. Résultats préliminaires de l'analyse et des examens techniques

18. **IV.1. Leçons retenues des examens des Plans et Cadres nationaux, régionaux et continentaux**

- Prendre en compte les objectifs à moyen et à long termes des Plans des Etats membres comme première étape vers l'intégration des priorités des Etats membres dans l'Agenda 2063

- Cette action permettra de créer un environnement susceptible de favoriser l'intégration des plans des États membres et de servir également de base à ces plans.

- Les cadres continentaux devraient être rationalisés et faire partie des fondements de l'Agenda 2063

- Les CER devraient assurer la coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063

- La disponibilité des fonds générés au niveau national est une condition nécessaire à la réussite de l'Agenda 2063.

Analyse de la situation

19. Toutes les indications montrent de bonnes perspectives de croissance solide et continue en Afrique. S'il faut se réjouir des résultats obtenus, l'Afrique doit encore faire des avancées politiques radicales et rester en alerte face aux véritables défis qui persistent ou qui sont susceptibles de se profiler alors qu'elle s'engage dans la prochaine transition.

- Une stabilité relative règne sur le continent, mais des efforts plus importants et plus concertés sont nécessaires pour garantir une paix et une sécurité générales qui continuent d'échapper à certaines parties de l'Afrique, notamment dans la Corne, les Grands Lacs, l'île de l'océan Indien, dans la région Afrique de l'Ouest, et dans certaines parties de l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale.

- Les avancées démocratiques qui ont été réalisées ont besoin d'être consolidées et renforcées pour profiter des fruits de la démocratie, qui permettent notamment d'approfondir la culture du respect des droits de l'homme, de la justice, de renforcer la participation populaire réelle et d'améliorer les moyens de subsistance.

- Les progrès remarquables réalisés en matière de croissance économique doivent s'accompagner de progrès pour lutter efficacement contre la pauvreté, créer suffisamment d'emplois et réduire les écarts en matière de revenus et d'opportunités. Partout sur le continent, la fourniture de services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, parmi d'autres, devrait être renforcée.

- Les immenses ressources dont dispose l'Afrique avec 60% des terres arables de la planète doivent être mises à profit pour débarrasser le continent de l'insécurité alimentaire et des poches de malnutrition endémique, qui persistent dans certains pays africains.

- Les actions concertées des gouvernements, des communautés locales, avec l'appui des partenaires au développement, ont conduit l'Afrique à faire des progrès importants dans la lutte contre le fléau du SIDA, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine car la plupart des personnes qui meurent du SIDA ou qui vivent avec le virus sont en Afrique.

- L'explosion de la population de jeunes représente un grand potentiel pour l'avenir de l'Afrique, mais réclame également une attention imaginative et urgente.

- L'essor prévu des ressources nécessite une gestion créative pour être bénéfique aux peuples d'Afrique.

- Des progrès sont accomplis vers l'intégration économique aux niveaux régional et continental, mais ils ne se produisent pas à un rythme suffisamment rapide pour répondre aux besoins d'une croissance durable, du commerce et de l'échange de services et de la circulation des capitaux ou des personnes.

V. Stratégie de communication

20. Pour que l'exercice d'élaboration et de mise en œuvre de l'Agenda 2063 soit efficace, un projet de stratégie de communication a été mis au point et vise les objectifs suivants :

- sensibilisation accrue du public et présence des médias lors d'événements dans le cadre du processus de conceptualisation de l'Agenda 2063 ;

- Transmission d'informations sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

- Promotion de débats, de discussions, etc. ;

- Encouragement de la participation des différentes parties prenantes ;

- Promotion de l'appropriation de l'Agenda 2063.

21. Le projet a été présenté aux médias africains au cours des consultations et la contribution de ces derniers a été intégrée dans une stratégie de communication révisée.

VI. Voie à suivre

22. Afin de consolider les progrès réalisés à ce jour en vue de la mise au point définitive de l'Agenda 2063, des efforts supplémentaires devront viser à :

- intégrer les observations et les orientations des organes politiques de l'UA dans un projet de Document-cadre révisé qui servira de base à l'élaboration du document complet de l'Agenda 2063;

- achever l'examen des plans nationaux et régionaux et des cadres continentaux;

- procéder à une analyse technique approfondie de la situation de base relative aux principaux objectifs de l'Agenda 2063, approuvés par le COREP et le Conseil exécutif ;

- procéder à une analyse des tendances, à des études prospectives et à une planification des scénarios des axes/facteurs stratégiques essentiels (technologie, changement climatique, démographie, etc.) et de leur impact sur l'Agenda 2063 ;

- organiser d'autres consultations avec les organes de l'UA, les départements de la Commission de l'UA, les institutions et les CER pour faciliter l'intégration des cadres continentaux dans l'Agenda 2063 et de définir les étapes ;

- organiser des consultations sectorielles et des travaux d'analyse sur la faisabilité des objectifs / étapes et des stratégies devant être intégrées dans l'Agenda 2063 ;

- organiser des consultations avec les statisticiens généraux d'Afrique en vue d'harmoniser les indicateurs de l'Agenda 2063 avec les efforts en cours ;

- Elaborer / préparer le document complet de l'Agenda 2063;

- organiser des réunions/ateliers régionaux de validation sur le projet de document relatif à l'Agenda 2063, et ;

- Présenter le projet final de l'Agenda 2063 au Sommet de l'UA en juillet 2014.

VII. Recommandations

Le Conseil exécutif est :

a) invité à prendre note des progrès réalisés à ce jour dans le développement de l'Agenda 2063 et de prendre également note des points de vue des populations sur les aspirations, les moteurs, les risques et les menaces.

b) invité à exhorter les États membres à étudier le projet de Document-cadre et à communiquer leurs contributions à la Commission, à la mi- avril 2014 au plus tard, en vue de leur prise en compte lors de la finalisation de l'Agenda 2063. À cet égard, la Commission et le COREP devraient travailler en étroite collaboration pour la finalisation du document et tenir des réunions et ou des retraites, si nécessaire, et en temps voulu.

c) **invité à noter que la Commission poursuivra ses consultations avec les parties prenantes concernées dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de communication qui accompagne l'Agenda 2063 et soumettra le projet final lors du Sommet de l'UA en juillet 2014.**

d) **également invité à noter que la Commission produira deux documents finaux sur l'Agenda 2063 :**

- un sera un document bref et concis qui sera une source d'inspiration, et l'autre sera
- un document technique détaillé

e) **également invité à noter que, conformément aux directives du Conseil exécutif, la Commission fait de son mieux pour accélérer le travail restant afin de soumettre un projet d'ordre du jour de l'Agenda 2063 bien élaboré avant le Sommet de l'UA, au milieu de l'année en juin 2014.**

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2014

Rapport de la commission sur l’elaboration de l'agenda 2063 de l’union Africaine

Union africaine

Union africaine

http://archives.au.int/handle/123456789/3352

Downloaded from African Union Common Repository